

**NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LES SERVICES PERISCOLAIRES A
COMPTER DE SEPTEMBRE 2017 - IMPORTANT**

Chers Parents,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la mise en place du logiciel « cantine-garderie » avec l'accès au « Portail Famille » dès le 1^{er} octobre 2017. Il vous permettra de gérer, via internet, les réservations/annulations de vos enfants aux services cantine et garderie. Nous attirons votre attention sur le fait qu'ils seront désormais gérés par **le secrétariat du SIVU des écoles de JONZIER-SAVIGNY, basé à la mairie de JONZIER-EPAGNY** et non plus au sein des services garderie et cantine dans les écoles. Ceci implique une réorganisation des services d'où un fonctionnement temporaire à la rentrée.

Vous trouverez ainsi ci-dessous la procédure pour les inscriptions et annulations aux services périscolaires de vos enfants en ce début d'année scolaire 2017.

Du 11 au 29 septembre 2017 :

Pour toute inscription aux services ; deux possibilités :

- **Inscription en remplissant un bulletin de réservation** disponible à la mairie de JONZIER-EPAGNY. Le planning complété et signé doit être transmis à la mairie de JONZIER-EPAGNY (une boîte aux lettres est à votre disposition en face de la boulangerie).
- **Utilisation des plannings affichés dans les écoles** par l'inscription du nom et prénom de l'enfant (planning) situés dans le hall d'entrée de chaque école.

Nous vous informons que les inscriptions sur les trois premières semaines de septembre qui vous ont été demandées en cette fin d'année auront bien été prises en compte.

Pour les familles ne connaissant pas encore leur emploi du temps pour la rentrée et n'ayant pas transmis les bulletins d'inscription cantine-garderie, nous vous invitons à vous rendre en mairie **avant le 7 août 2017**. **Attention ! La mairie de JONZIER-EPAGNY sera fermée du 15 au 24 août 2017, aucune modification effectuée après le 7 août ne pourra être prise en compte pour la première semaine de la rentrée.**

Pour les annulations aux services (absence de l'élève à l'école (maladie ou autre) ou absence de l'enseignant) :

- **Contactez la mairie de JONZIER-EPAGNY au 04 50 35 24 39, permanence téléphonique tous les matins (sauf le mercredi) entre 8h30 et 10h. A défaut d'annulation les services seront facturés. Attention aucune inscription/annulation sur le répondeur de la mairie ne sera prise en compte.**

Rappel sur le règlement :

- Nous vous rappelons que les inscriptions sont à effectuer **avant le mardi - 8H50**, pour une fréquentation la semaine suivante (les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivante).
- Les inscriptions et annulations de dernière minute doivent être **exceptionnelles*** et devront parvenir au plus tard **48 heures à l'avance. Attention, sont exclus des 48 heures les samedis, dimanches, mercredis, jours fériés et les vacances scolaires.**

***Les inscriptions et annulations exceptionnelles ne seront acceptées que si elles sont motivées par des impératifs d'ordre professionnel ou familial difficilement prévisibles.**

A compter du 1^{er} octobre 2017 :

Pour toute inscription/annulation aux services : deux possibilités :

- **Par internet : gestion des inscriptions et des annulations (selon les délais inscrits dans le règlement intérieur) : en utilisant le « portail famille ».** Une communication vous sera faite dans le courant du mois de septembre afin de vous transmettre vos identifiants et mot de passe.
- **Par courrier : inscription en remplissant un bulletin de réservation** disponible à la mairie de JONZIER-EPAGNY. Le planning complété et signé doit être transmis à la mairie de JONZIER-EPAGNY (boîte aux lettres à votre disposition en face de la boulangerie).

Pour les annulations aux services (absence de l'élève à l'école (maladie ou autre) ou absence de l'enseignant) :

- **Contactez la mairie de JONZIER-EPAGNY au 04 50 35 24 39, permanence téléphonique tous les matins (sauf le mercredi) entre 8h30 et 10h. A défaut d'annulation les services seront facturés. Attention aucune inscription/annulation sur le répondeur de la mairie ne sera prise en compte.**

Le règlement des services périscolaires qui vous a été remis en cette fin d'année restera en vigueur pour le mois de septembre 2017. Un nouveau règlement vous sera transmis courant septembre pour application au 1^{er} octobre 2017, il tiendra compte des nouvelles modalités liées notamment à la mise en place du portail famille.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la bonne mise en place de ce service !

Le SIVU des écoles de Jonzier-Savigny

Rappel des numéros et horaires :

Ecole Maternelle de Savigny :

Ecole/Garderie : de 7h30 à 12h et de 14h05 à 18h30 : 04 50 60 40 87

Cantine : de 12h à 14h05 : 04 50 60 45 00

Garderie de Jonzier-Epagny : de 7h30 à 8h50 et de 16h15 à 18h30 au 06 88 99 96 45

Pour tout renseignement sur les services périscolaires en dehors de ces horaires merci de téléphoner à la mairie de JONZIER-EPAGNY au 04 50 35 24 39.

Merci de bien noter que les numéros de garderie et cantine ci-dessus et utilisés dans le règlement actuel seront uniquement des numéros d'urgence (information à donner aux encadrantes – retard...) pendant l'ouverture des services.

Votre seul interlocuteur pour les inscriptions et annulations aux services sera le secrétariat du SIVU des écoles – Mairie de JONZIER-EPAGNY :

- **Permanence téléphonique entre 8h30 et 10h00 tous les matins (sauf le mercredi) : 04 50 35 24 39**
- **Horaires d'ouverture de la mairie de JONZIER-EPAGNY :**
 - le lundi de 14h à 17h
 - le mercredi de 10h30 à 12h30
 - Le vendredi de 14h à 19h30